

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le  
lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 32 et vérifie le quorum.

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 septembre 2018.

**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapports financiers**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 septembre 2018.

**- Aqueduc**

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 346 m<sup>3</sup>, moyenne: 84 m<sup>3</sup>/jr  
Secteur Les Buissons : 7 343 m<sup>3</sup>, moyenne: 262 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : 04-09-2018 au 01-10-2018: 1,2 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : 04-09-2018 au 01-10-2018: 1,64 m<sup>3</sup>

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport sur les pratiques tenues: 19 et 26 septembre 2018  
Incendies: 8, 11, 22, 25 et 28 septembre 2018

2018-10-230  
6747

2018-10-231  
6747

2018-10-232  
6747



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Premiers répondants : 8 septembre 2018  
Formation des pompiers : Aucune  
Rencontre : Aucune

### - M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : Aucun.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2018-10-233  
6748

### CORRESPONDANCE

#### Reçue :

\* Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec -18-09-18- information concernant le programme d'aide financière afin de soutenir des actions de préparation aux sinistres pour les municipalités locales.

#### Expédiée :

\* M. Olivier Côté, Drumco Énergie inc. -18-09-11- Envoi de la résolution numéro 2018-09-220 selon laquelle le conseil municipal accepte la soumission négociée à la baisse avec Drumco Énergie inc. concernant l'appel d'offres 2018-02 pour la fourniture et l'installation de groupes électrogènes pour les stations de pompage des secteurs de Pointe-aux-Outardes et Les Buissons, au coût de 85 700 \$, plus taxes.

\* Mme Patricia Huet, directrice générale, MRC de Manicouagan -18-09-11- Envoi de la résolution numéro 2018-09-220 selon laquelle le conseil municipal désire prendre un montant de 50 000 \$ dans le Fonds Toulnostouc pour faire l'acquisition de groupes électrogènes pour ses deux stations de pompage.

\* Mme Lise Fortin, directrice générale adjointe, MRC de Manicouagan -18-09-11- Envoi de la résolution numéro 2018-09-223 selon laquelle le conseil municipal désire présenter une demande d'aide financière en regard de la formation de ses pompiers volontaires dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et celle de transmettre notre demande.

\* M. Michael Cosgrove, directeur général, CRPTQ/CRLB -18-09-12- Appui au projet « Développement de protocoles et de variétés de pommes de terre propices à la régie biologique afin de préserver la biosécurité des Zones de Culture Protégée Nordiques », présenté par le CRPTQ/CRLB au programme Fonds d'initiatives du Plan Nord.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2018-10-234  
6748

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2018-

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



10-01.

**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun.

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

2018-10-235  
6749

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 347-18 MODIFIANT LE CODE  
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ  
DE POINTE-AUX-OUTARDES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Projet de Loi 155 qui a été adopté le 19 avril dernier par l'Assemblée nationale, obligeant les municipalités locales et les municipalités régionales de comté à modifier le code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences du Projet de Loi 155 par l'adoption de la modification du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion a été donné à une séance ordinaire du conseil tenue le 27 août 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** l'adoption a été précédée de la présentation d'un projet de règlement en date du 27 août 2018 ainsi que d'une consultation des employés sur le projet de règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 19 septembre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a reçu une copie du règlement au moins 2 jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que le conseil modifie le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit.

**PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

2018-10-236  
6749

**CHANGEMENTS DES DÉPENSES – PORTAIL D'ENTRÉE**

**CONSIDÉRANT** les changements à apporter aux travaux d'aménagement, de restauration et de la mise en valeur du portail d'entrée municipal;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues de divers fournisseurs pour la réalisation du projet.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de procéder aux changements suivants :



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

- Diminuer l'achat de bois pour les kiosques chez Fabrication LAM inc. au coût de 2 560 \$ au lieu de 6 250 \$, soit une diminution de 3 690 \$, plus taxes.
- Ajouter l'achat de terre noire et de chaux auprès de Centre Jardin Trudel inc. au coût de 3 675,24 \$, plus taxes.

2018-10-237  
6750

**DEMANDE DE PAIEMENT #6 ET L'AVENANT AU MARCHÉ #7 –  
TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES DU FLEUVE SAINT-  
LAURENT – RUE LABRIE**

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement #6 et l'avenant au marché #7 de Jean Fournier inc. pour les travaux terminés au 11 septembre 2018 concernant la mise en place de la nouvelle glissière de sécurité comprise dans les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 33 403,31 \$, taxes incluses;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Maxime Leblanc, ingénieur, Groupe-conseil TDA, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement #6 et l'avenant au marché #7 de Jean Fournier inc., pour les ouvrages terminés au 11 septembre 2018 concernant la mise en place de la nouvelle glissière de sécurité comprise dans les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 33 403,31 \$, taxes incluses.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2018-10-238  
6750

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 - RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES MANICOUAGAN**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter les prévisions budgétaires 2019 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2019 est de 145 269,05 \$.

2018-10-239  
6750

**DEMANDE D'APPUI DU CEDFOB – PROJET « ESSOR DE QUATRE  
PRODUCTIONS FRUITIÈRES PARTICULIÈRES À LA CÔTE-NORD »**

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui du Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale pour la réalisation de son projet « Essor de quatre productions fruitières particulières à la Côte-Nord » qui sera déposé au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada;

**CONSIDÉRANT QUE** le CEDFOB est un centre collégial de transfert de technologie qui, en collaboration avec le Centre de Recherche Les Buissons, ont réalisé plusieurs recherches dans le domaine des petits fruits nordiques;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet comprend l'élaboration de quatre modèles de

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



production commerciale en collaboration avec 20 entrepreneurs prêts à investir temps et argent dans le développement des petit fruits du Nord et dans la revalorisation des déchets;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs du projet sont de développer des productions fruitières à partir du milieu naturel, mettre en culture des productions fruitières et développer une régie de production biologique des petits fruits en appliquant le principe d'économie circulaire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie le projet d'envergure « Essor de quatre productions fruitières particulière à la Côte-Nord » du Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale qui sera déposé au Conseil de recherches en sciences naturelle et en génie du Canada.

2018-10-240  
6751

**CENTRAIDE CÔTE-NORD – DEMANDE DE DON**

**CONSIDÉRANT** la demande de don reçue de Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ à Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan pour sa campagne de financement 2018.

2018-10-241  
6751

**TRAVAUX ROUTIERS – EN RÉGIE**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de vérification et de réparation d'une dénivellation doivent être réalisés sur la rue de Baie-Saint-Ludger;

**CONSIDÉRANT QU'** afin d'aider au drainage des fossés, des travaux de creusage doivent être réalisés en bordure de la rue de Baie-Saint-Ludger;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux seront réalisés en régie et au taux horaire avec des entrepreneurs et fournisseurs.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de procéder aux travaux de vérification et de réparation d'une dénivellation sur la rue de Baie-Saint-Ludger ainsi qu'au creusage des fossés afin d'améliorer le drainage en bordure de la rue de Baie-Saint-Ludger aux coûts et aux taux horaires ou unitaires suivants :

Location d'une pelle mécanique avec opérateur	Roland Munger inc. 145 \$/heure
Transport de la pelle mécanique	Roland Munger inc. 945 \$
Achat de sable de classe A	Roland Munger inc. 3,75 \$/tonne
Location de manoeuvre avec camionnette	Roland Munger inc. 70 \$/heure
Achat MG-20	Jacques Dufour & fils inc. 12,25 \$/tonne
Achat d'enrobé bitumineux	Jacques Dufour & fils inc. 125 \$/tonne
Transport du matériel	Ass. des transporteurs en vrac 80,68 \$/heure
Location de feux de signalisation	Enviro-Manic 800 \$ et 160 \$/jour



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

Rouleau de membrane géotextile Produits bcm 625 \$/rouleau

Pour un total autorisé de 38 000 \$, taxes incluses.

**2018-10-242  
6752**

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE PUBLICITÉ – TÉLÉVISION  
RÉGIONALE DE LA PÉNINSULE**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de publicité avec la Télévision Régionale de la Péninsule est rendu à échéance.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de renouveler le contrat de publicité avec la Télévision Régionale de la Péninsule, au coût de 164,10 \$, taxes incluses.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**2018-10-243  
6752**

**FORMATION COMBEQ – SOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LE  
LE CONTRÔLE DES PROJETS : OPPORTUNITÉS DE LA LAU**

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à assister à la formation « Solutions règlementaires pour le contrôle des projets : opportunités de la LAU » de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu le 8 novembre prochain à Sept-Îles, au coût de 294,80 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

**2018-10-244  
6752**

**WEBINAIRE COMBEQ – PARTICIPATION PUBLIQUE OU RÉFÉRENDUM?**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à participer au webinaire « Participation publique ou référendum? » de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec, au coût approximatif de 75 \$, plus taxes.

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**


Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

**2018-10-245  
6752**

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 25.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE